

LISBOA

PORTO

FUNCHAL

SÃO PAULO

LUANDA

MAPUTO

PRAIA

DILI

SÃO TOMÉ

MACAU



SOCIEDADE DE ADVOGADOS, SP, RL  
ROGÉRIO FERNANDES FERREIRA  
& ASSOCIADOS

---

# LE PORTUGAL: PLATEFORME D'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL (ASPECTS FISCAUX)

Lisboa, Embaixada de França

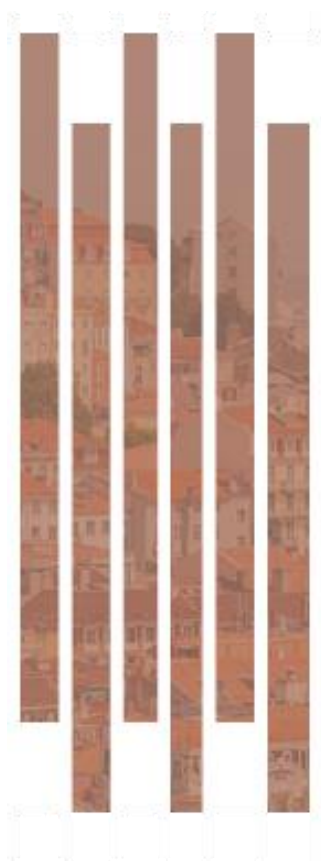
22 Outubro 2018

## **Note préliminaire**

La présente présentation est destinée à être distribuée entre Clients et Collègues et les informations sont fournies de manière générale et abstraite. Elles ne doivent pas servir de base à la prise d'une quelconque décision sans assistance professionnelle qualifiée et dirigée sur le cas concret. La circulation, distribution ou reproduction de ce document est expressément interdite sans le consentement écrit de l'auteur Rogério Fernandes Ferreira & Associados – Sociedade de Advogados, SP, RL

# LE PORTUGAL: PLATEFORME D'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL

## SOMMAIRE



1. Portugal: un bon choix
2. Residents Non-habituels
3. Golden Visa
4. Successions et donations
5. Régime de l'impôt sur les sociétés
6. Centre International des Affaires de Madère
7. Autres bénéfices fiscaux
8. Réseau de conventions pour éviter la double imposition

# Portugal: a good choice

- Bon climat
- Héritage historique
- Coût de vie compétitif
- Magnifiques paysages
- Excellentes spécialités culinaires
- Environnement sûr et faible taux de crime
- Éducation et système de santé de haute qualité
- Très bien classé par la Banque mondiale pour "la facilité à y faire des affaires"



## 2. LES RESIDENTS NON-HABITUELS

1

Séjourner au Portugal plus de 183 jours

2

Être résident fiscal au Portugal

3

Ne pas avoir été résident fiscal au Portugal pendant les 5 dernières années

4

S'inscrire en tant que «résident non-habituel» auprès des services compétents

# LES RESIDENTS NON-HABITUELS

## PROCÉDURE

| ÉTAPES  | LIEUX                                      | DÉLAIS   | DOCUMENTATION   |
|---|--|--|---|
| 1°: Obtention du NIF et inscription en tant que résident fiscal au Portugal | Bureau des Finances (Serviço de Finanças)  | Jusqu'au 31 Décembre de l'année suivant celle où la personne est devenue résidente | Copie d'un contrat de location ou de l'acte d'acquisition d'un bien immobilier au Portugal  |
| 2°: Demande d'inscription en tant que résident non-habituel                 | Portail des Finances (Portal das Finanças) | Jusqu'au 31 Mars de l'année suivante   | Toute documentation prouvant que la personne est devenue résidente fiscale au Portugal, ainsi qu'une déclaration attestant que, au cours des 5 dernières années, la personne était résidente fiscale hors du Portugal |

# LES RESIDENTS NON-HABITUELS

## OBLIGATIONS ACCESSOIRES ET DURÉE

Obligations  
accessoires

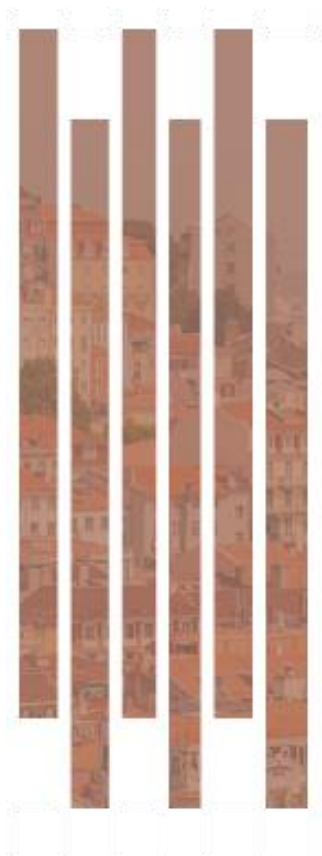
Remplir la déclaration d'IRS (+ l'Annexe J  
– revenus de source étrangère et l'Annexe  
L – RNH)

Durée

10 années

# LES RESIDENTS NON-HABITUELS

## TAUX\*



|   |  |           |
|---|--|-----------|
| SALAIRES  | 20% pour les activités à forte valeur ajoutée  | Exonérés* |
| PENSIONS  | Entre 14,5% et 48%**   | Exonérés* |
| DIVIDENDES<br>INTERÊT<br>REDEVANCES<br>GAINS EN CAPITAL<br>SUR LES BIENS<br>IMMOBILIERS | Les revenus locatifs à 28%<br>Les plus-values immobilières:<br>sur 50% de leur montant total<br>- entre 14,5% et 48% **<br>Autres revenus - entre 14,5%<br>et 48% ** | Exonérés* |

\* Soumis à des conditions et dépendant d'une analyse casuistique

\*\* +2,5% et 5% de taxe additionnelle sur les revenus supérieurs à 80.000€ et 250.000€ respectivement.



# 3. GOLDEN VISA

## PERMIS DE RESIDENCE POUR LES CITOYENS DE PAYS TIERS QUI SOUHAITENT INVESTIR AU PORTUGAL

### 1 OBJECTIF

- Obtenir un permis de résidence valide au Portugal
- Revitalisation de l'économie portugaise

### 2 VALIDITÉ

- Valable pour une période initiale d'un an
- Puis renouvelé par périodes subséquentes de deux ans

### 3 CONDITIONS GÉNÉRALES

- Maintenir l'investissement pour un minimum de cinq ans.
- Les fonds de l'investissement doivent provenir de l'étranger
- Entrer au Portugal avec un visa Schengen valide
- Absence de références dans les services d'immigration portugaise et Schengen
- Absence de condamnation pour un crime pertinent
- Séjour minimum au Portugal: 7 jours pendant la première année et 14 jours pendant chaque période subséquente de deux ans

# GOLDEN VISA

## AVANTAGES



Possibilité de  
regroupement  
familial



Période réduite  
de séjour  
minimum



Compatible avec  
le régime des  
résidents non-  
habituels



Circulation dans  
l'espace  
Schengen (EU)



Résidence  
permanente  
possible à partir  
de la 6ème année



Nationalité  
portugaise  
possible à partir  
de la 7ème année

# GOLDEN VISA

## INVESTISSEMENTS ADMISSIBLES



### IMMOBILIER

#### Achat de biens immobiliers

Acquisition de propriété  
> € 500.000<sup>1</sup>

OU

#### Achat et réhabilitation de biens immobiliers

Acquisition et rénovation de propriété > € 350.000 - pour les propriétés de plus de 30 ans ou situées dans des zones de rénovation urbaine <sup>1</sup>



### ACTIFS FINANCIERS

#### Fonds de capital-risque et d'investissement

≥ € 350.000 dans l'acquisition d'unités de participation dans des fonds de capital-risque ou d'investissement établis au Portugal et spécialisés dans la capitalisation des entreprises

OU

**Autres actifs financiers**  
≥ €1 million dans tout autre type d'actif financier <sup>1-3</sup>



### INVESTISSEMENTS EN CAPITAL

#### Recherche et développement

≥ €350.000 dans la recherche scientifique menée par des institutions faisant partie du système scientifique et technologique national

OU

#### Culturels

Transfert de capital d'un montant ≥ 250 000 € investis dans ou soutenant la production artistique ou de la récupération ou maintenance du patrimoine culturel national par des institutions accréditées



### CRÉATION D'EMPLOIS

#### Création d'emplois

Création de ≥ 10 emplois

OU

#### Société et création d'emplois

≥ € 350.000<sup>1</sup> pour:

a) la création d'une société au Portugal, combinée avec la création de ≥ 5 emplois;

ou

b) le renforcement du capital d'une société portugaise existante, combiné avec la création ou le maintien des emplois existants<sup>4</sup>

<sup>1</sup> L'investissement minimum peut être réduit de 20% dans certaines régions

<sup>2</sup> Soumis à des conditions de maturité supplémentaires

<sup>3</sup> Compris l'investissement dans le capital des sociétés

<sup>4</sup> Minimum 5 emplois permanents pour une période minimale de 3 ans

## 4. LES SUCCESSIONS ET DONATIONS TAUX ET EXONÉRATIONS

**Descendant  
direct et conjoint**

**0%**

- Exonération d'impôt sur les transmissions entre vifs et en cas de décès.

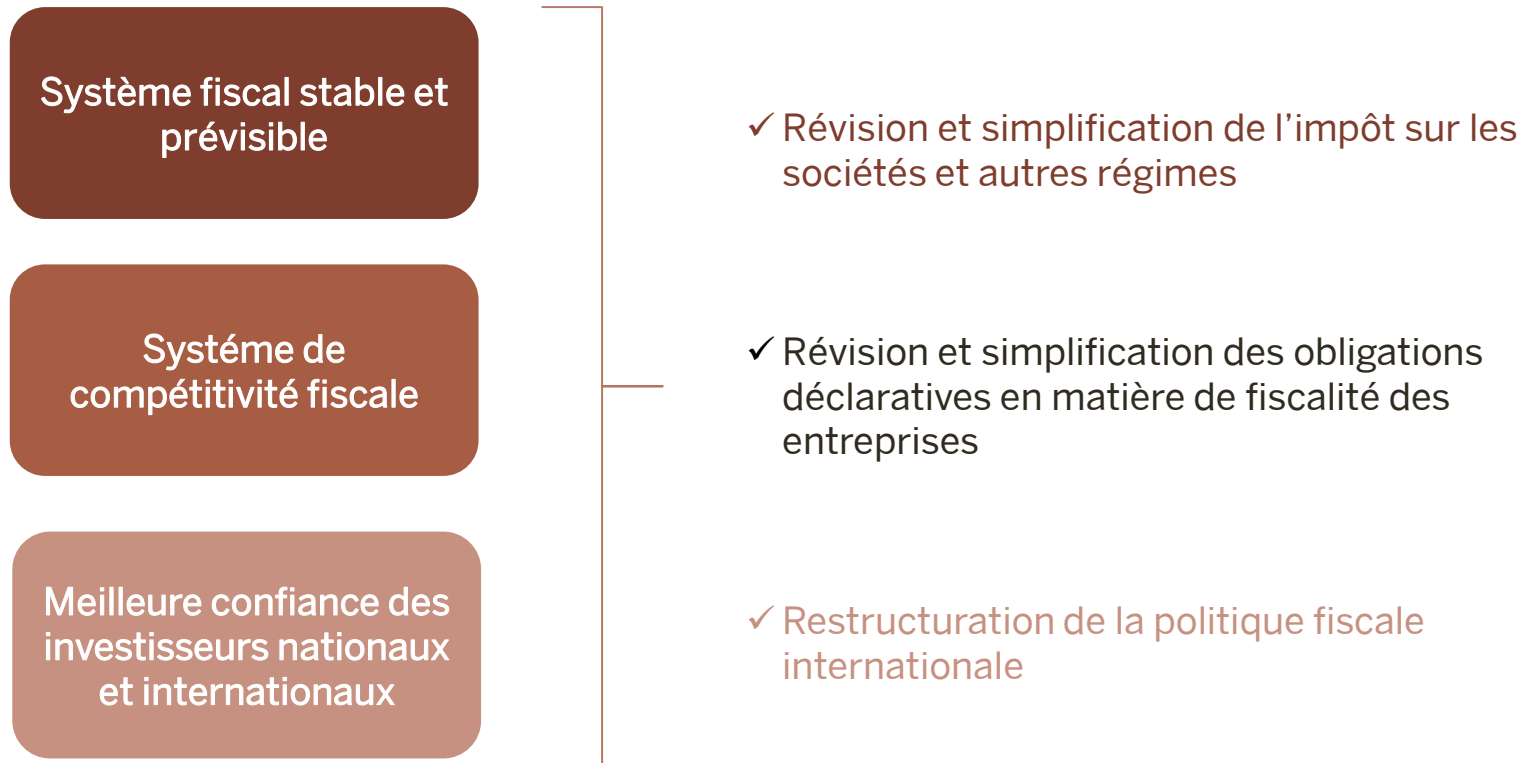
**Autres**

**10%**

- La transmission entre vifs est assujettie au droit de timbre au taux de 10%.

# 5. L'IMPOSITION DES BÉNÉFICES D'ENTREPRISES

## RÉFORME FISCALE 2015



# RÉGIME DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

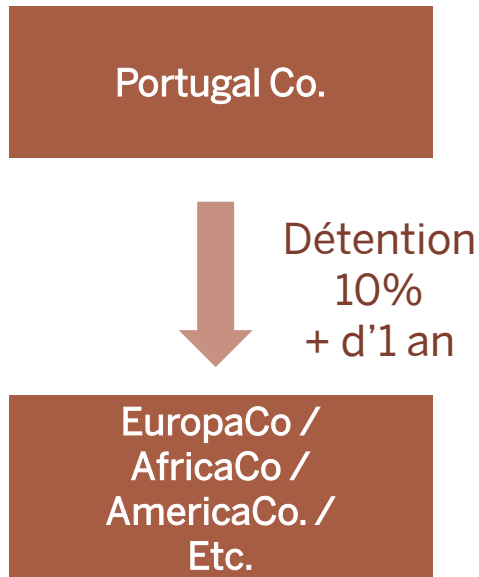
## IRC - TAUX



MADÈRE: 5%

# RÉGIME DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## «PARTICIPATION EXEMPTION»



### Au Portugal:

- Exonération des dividendes distribués
- Exonération des plus-values provenant de la vente des parts

# RÉGIME DE PARTICIPATION-EXEMPTION

## «PARTICIPATION EXEMPTION»

- Restrictions:
  - ✓ Les sociétés distributrices ou dont le capital est transmis:
    - Ne peuvent être composées à + de 50% de biens immobiliers;
    - Ne peuvent être imposées à moins de 60% du taux de l'IRC applicable au Portugal (12,6%);
    - Ne peuvent être installées dans un paradis fiscal de la “liste noire” portugaise.



# 6. MADÈRE CENTRE INTERNATIONAL DES AFFAIRES

Enterprises établies dans la Zone franche de Madere jusqu'au 31 Décembre 2020\*



**CRÉATION D'EMPLOIS**

Création de 6 ou plus emplois dans les 6 premiers mois

OU



**INVESTISSEMENT ET CRÉATION D'EMPLOIS**

Créer entre 1 et 5 emplois dans les 6 premiers mois de l'activité

+

Réaliser un investissement minimum de 75.000 euros dans l'acquisition d'actifs (tangibles ou intangibles) dans les deux premières années d'activité.

- ✓ Taux réduit de 5% - Impôt sur les sociétés (IRC) – applicable jusqu'au 31 Décembre 2027;
- ✓ Déduction de 50% de l' IRC pour les entreprises ayant des activités industrielles sous certaines conditions;
- ✓ Exonération de 80% du droit de timbre sur des documents, des contrats et d'autres actes qui nécessitent un enregistrement public, s'ils sont conclus avec des entités ne résidant pas au Portugal ou enregistrées auprès du CIB;
- ✓ 80% d'exonération en matière d'IMI (Impôt municipal sur la propriété) et IMT (Impôt sur le transfert immobilier – Droit de Mutation) dû en cas d'acquisition de propriété immobilière pour l'établissement d'une entreprise, ainsi que d'autres taxes et droits locaux;
- ✓ Les entreprises et les actionnaires sous licence dans la Zone franche sont exonérés de retenue à source dans le paiement de dividendes aux actionnaires étrangers.

\* Zones d'investissement principales; zone franche industrielle; immatriculation internationale de navire; services internationaux.

# 7. AUTRES BÉNÉFICES FISCAUX

## Bénéfices Fiscaux Contractuels sur l'investissement productif

- **Objet:** Projets d'investissement réalisé jusqu'au 31 décembre 2020;
- **Quantité:** Égal ou supérieur à 3.000.000€;
- **Objectifs:** i) création de postes de travail; ii) Stimuler l'innovation technologique et la recherche scientifique nationale;
- **Avantages fiscaux:** i)- Crédits fiscaux entre 10% et 25 des applications pertinentes; ii)- Exonération ou réduction de l'IMT et Droit de timbre;
- **Validité:** jusqu'à 10 ans.

## DLRR (Déductions par bénéfices conservés/réinvestis )

- Déduction jusqu'à 10% des bénéfices conservés et réinvestis ;
- Période de 2 ans (à partir de la fin de l'année fiscale au cours de laquelle ont été retenus les bénéfices relatifs à des biens qui doivent être conservés dans la comptabilité pour une période minimum de 5 ans);
- Le maximum des bénéfices conservés et réinvestis par période fiscale est de 5.000.000€;
- PME disposant de comptabilité organisée;
- Bénéfice imposable n'est pas calculé sur la base des méthodes indirectes.

## 9. RÉSEAU DE CONVENTIONS POUR ÉVITER LA DOUBLE IMPOSITION

12  
Afrique

12  
Amérique

19  
Asie

36  
Europe

LISBOA

PORTO

FUNCHAL

SÃO PAULO

LUANDA

MAPUTO

PRAIA

DILI

SÃO TOMÉ

MACAU



SOCIEDADE DE ADVOGADOS, SP, RL  
ROGÉRIO FERNANDES FERREIRA  
& ASSOCIADOS

---

**MERCI !**

Rogério M. Fernandes Ferreira

[rff@rffadvogados.pt](mailto:rff@rffadvogados.pt)

Tel.: +351 215 915 220



### Lisboa

Praça do Marquês de Pombal,  
n.º 16 – 5.º (recepção) & 6.º andares  
1250-163 Lisboa  
Portugal

T. + 351 21 591 52 20  
F. + 351 21 591 52 44  
[www.rffadvogados.com](http://www.rffadvogados.com)  
[contacto@rffadvogados.com](mailto:contacto@rffadvogados.com)

### Porto

Rua Eng.º Ferreira Dias,  
n.º 924, 4100-241 Porto  
Portugal



### GPS

N 38 43 30 // W 9 08 56

[rff.advogados](http://rff.advogados)

